

**SEANCE DU 20 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 20, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 7 mars, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois de mars.

Membres en exercice : 16		Secrétaire de séance : Damien SCHELL
Présents : 13	Angélique BIERLA, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, André GARRESSUS, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT	
Absents : 3	Claudine CAGNON, Jean-Paul FEUVRIER, Luc GUILLAUME	
Procurations : 3	Claudine CAGNON donne procuration à Martial CORDIER, Jean-Paul FEUVRIER donne procuration à Angélique BIERLA et Luc GUILLAUME donne procuration à Anthony MERIQUE	
Ayant pris part au vote : 16	Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT	

**Délibération n°2025 – 009 :**

Objet : Mise à jour du plan de financement du projet « place de la Mairie » - projet voirie 2025

Le Maire rappelle à l'Assemblée que, suite à l'adoption du rapport d'analyse de la Commission MAPA du 7 mars 2025, le plan de financement provisoire du projet « place de la Mairie » doit être mis à jour pour tenir compte de la proposition retenue pour le marché de travaux, soit un montant de 274 978.00 € HT / 329 973.60 € TTC.

C'est pourquoi le Maire propose à l'assemblée que le plan de financement soit mis à jour comme suit :

Coût de l'opération par poste de dépense	
Type de dépense	Montant HT
Parking de la Mairie	70 665.00 €
Parking désimperméabilisé	55 950.00 €
Eclairage public	15 833.00 €
Rue de la Mairie	85 202.50 €
Aménagement de sécurité/école	47 327.50 €
<b>TOTAL DEPENSES HT</b>	<b>274 978.00 €</b>

Ressources / Plan de financement			
Financier	Dispositif	Montant	Taux
Etat / Dép.	amendes de police	14 198.25 €	5%
Département	C@p25	42 363.50 €	15%
Etat	DETR	30 503.50 €	12%
<b>Subventions publiques</b>		<b>87 065.25 €</b>	<b>32%</b>
<b>Mairie : Fonds propres</b>		<b>187 912.75 €</b>	<b>74%</b>
<b>TOTAL FINANCEMENTS HT</b>		<b>274 978.00 €</b>	

L'exposé du Maire étant entendu, l'assemblée :

- valide la modification du plan de financement du projet « place de la Mairie » comme proposée par le Maire,
- s'engage à financer les travaux correspondants,
- autorise le Maire à signer tout document afférent.

En outre, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant obtention de la décision d'attribution de la subvention. Il s'engage à ne démarrer les travaux que sur accord des financeurs et à réaliser les travaux dans les délais prescrits à compter de la date de notification de la décision, le cas échéant.

**Suffrages exprimés : 16**

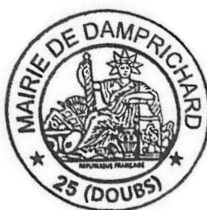
Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,  
La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 21/03/2025  
Reçu en préfecture le 21/03/2025  
Publié le 21/03/2025  
ID : 025-212501936-20250320-2025\_009-DE



Le Maire,  
Anthony MERIQUE :

